

N/REF : 26/02/2026 14H26 C:262963 I:36855
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Jeudi 26/02/2026 a 14H26

Association Diocésaire de Gre

12 PLACE DE LAVALETTE
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 12 EUGENE DELACROIX
12 RUE EUGENE DELACROIX
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 04 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 12 EUGENE DELACROIX GRENOBLE
M BIGOTTE 06 49 75 17 43
EGLISE
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE EAUX SOL DE L EGLISE
Donneur d'ordre : M. V MADIOT BIGOTTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/03/2026 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LE SOUS-SOL
POMPAGE ET RACLAGE DES LIEUX
DEPOTAGE SUR PLACE
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 04/03/26 a 07H33 M. V MADIOT BIGOTTE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	471,40
	TOTAL H.T.			471,40
	T.V.A. a 20,00%			94,28
	TOTAL T.T.C.En EURO			565,68

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN